

Boîte à outils pour inclure

Plan d'action pour l'inclusion

Objectif

Améliorer la participation des personnes handicapées à tous les niveaux de l'organisation.

Groupe

Cinq à dix, ou selon la taille de l'ONG ou autre organisation.

Matériel nécessaire

Papier, tableau de conférence, marqueurs, bics.

Durée

Variable.

Description de l'outil

Un Plan d'action pour assurer l'inclusion en utilisant l'exemple de personnes handicapées.

Pour élaborer un Plan d'action, les étapes suivantes sont requises :

1. Identification de la personne appropriée pour être responsable du développement et de la réalisation du Plan d'action
2. Etablir un groupe de travail constitué de personnes handicapées et de représentants des différents niveaux de l'organisa-

tion pour développer et faciliter l'application du Plan d'Action

3. Convenir d'un délai approprié pour la réalisation du Plan d'Action.

Le Plan d'Action

- Entreprendre une analyse des besoins de l'organisation face à l'inclusion des personnes handicapées
- Faire une liste de contrôle pour rendre l'organisation plus inclusive
- Fournir une formation à chaque personne concernée, de préférence par des formateurs qui sont eux-mêmes handicapés :
 - comment appliquer la check-list
 - changer les attitudes envers le handicap
- Modifier (adapter) l'environnement de travail existant pour le rendre plus accessible à l'inclusion des personnes handicapées
- Evaluer les résultats :
 - après chaque activité
 - au milieu et à la fin du délai convenu.